

CRÉATION ET RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE

CRÉATION :

Nom, Prénom, Date et lieu de naissance

Fournir la fiche renseignement Club

Le Club lui renvoie par Email un fichier à remplir , pour finaliser sa demande de licence

Le(la) licencié(e) scanne son certificat médical, sa pièce d'identité, l'autorisation parentale et sa photo sur le fichier et renvoie le tout au club.

Le(la) licencié(e) ramène au club l'original du certificat médical ainsi que le règlement.

Le club valide la licence et toutes les pièces qui la composent.

RENOUVELLEMENT :

Le club renvoie par email un fichier à remplir, pour finaliser la demande de licence.

Le(a) licencié(e) scanne son certificat médical, sa pièce d'identité, l'autorisation parentale et sa photo sur le fichier et renvoie le tout au club.

Le(la) licencié(a) ramène au club l'original du certificat médical ainsi que le règlement de sa cotisation et remplit la fiche de renseignement.

Le club valide la licence et toutes les pièces qui la composent.

MUTATION :

Même démarche que pour la création

AUCUNE LICENCE NE SERA ENREGISTRÉE SANS LE RÉGLEMENT

Tarif des Licences Saison 2016/2017

Année 08/09/10 + 110 €

Année 06/07 110 €

Année 04/05 130 €

Année 02/03 140 €

Année 00/01 150 €

Année 99 et Avant 165 €

Accompagnant (Parents Licenciés) Gratuite

Dirigeants / Educateurs Gratuite

Possibilité de régler vos cotisations en trois versements qui seront déposés à des dates en fonction

Pour la deuxième licence une remise de 10% vous sera accordée

Aucune licence ne sera enregistrée sans le règlement de votre demande (jusqu'à Décembre 2017)

Aide à la licence mise en place par la mairie d'Angoulême

Condition : Domicilié à Angoulême – (Quotient familial CAF)

Contact : Service de la Vie sportive – (05 45 92 43 17)

Pour les lycéen(ne)s pensez au coupon sports, à commander sur le site internet du Conseil Régional